Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le 16/10/2026
ID : 058-215800798-20261014-D2026_150-DE

République Française
Ville de Clamecy

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du Mercredi 14 octobre 2026 à 18 h

****

Le jour de la séance, 27 conseillers étaient en exercice. Les convocations ont été adressées le 8 octobre 2026.

Étaient présents : M. BOURDOUNE, Mme CIUDAD-KADI, M. TEXIER, Mme FAULE, M. ALCALDE, Mme DUQUE, M. RIVIERE, Mme EL MOUTTAKI-CAVALLI, Mme DIMPRE, M. GUENOT, Mme DABET, Mme MEFTAH, M. DAPOIGNY, M. DAMAR, Mme LOISEAU MONFOURNY, M. BARIEZ, M. JEANNOT, M. GELOT, Mme CROUIN, M. GUIHO, M. MECHIN et Mme COTTON.

Conformément à l'article L 2120.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. TAUPENOT, M. GIRAULT, Mme LEBON et Mme LAMY avaient respectivement donné procuration à Mme CIUDAD-KADI, M. BOURDOUNE, Mme MEFTAH et M. TEXIER.

Était absent : M. RIANT.

Secrétaire de séance : Madame Sophie MEFTAH.

****

D 2026-150 : RENOUVELLEMENT AGREMENT SERVICE CIVIQUE

La Ville de Clamecy est agréée pour accueillir des personnes volontaires en service civique depuis 2014. L'agrément arrivant à son terme en avril 2027, il est nécessaire que la Commune demande son renouvellement dès maintenant auprès de la Direction départementale de l'Education Nationale.

La collectivité est particulièrement engagée dans le développement durable et la citoyenneté. C'est pourquoi, les missions de service civique s'intègrent parfaitement dans notre démarche collective d'accompagnement de jeunes dans leur projet d'avenir.

Cela concerne les jeunes entre 16 et 25 ans, les missions peuvent être de 8 mois pour un maximum de 35 h /semaine.

Actuellement, les missions proposées par la commune sont les suivantes :

- Une mission de médiation et de développement de nouveaux projets d'accueils des publics au Musée d'art et d'histoire Romain Rolland, notamment des jeunes.

- Une mission dans le cadre du développement durable-citoyenneté. Elle a pour objet de développer le jardin pédagogique dans le cadre de la régie agricole.

Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le 16/10/2026
ID : 058-215800798-20261014-D2026_150-DE

Il est proposé un projet d'accueil pour une nouvelle mission d'accompagnement des enfants en périscolaire par des animations ludiques et éducatives favorisant l'expression, la curiosité et la confiance en soi.

La demande de renouvellement d'agrément pour l'accueil de jeunes en service civique porte sur :

- une mission dans le domaine de la culture et de la communication
- une mission en matière de développement durable
- une mission dans le cadre de l'accompagnement des enfants en périscolaire

Le Conseil municipal doit demander le renouvellement de l'agrément de la commune pour l'accueil de deux jeunes en service civique dans le domaine du développement durable, de la culture et de l'éducation pour tous.

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,

- SOLLICITE le renouvellement de l'agrément de la Ville de Clamecy pour trois années pour l'accueil de deux jeunes en service civique sur des missions de 8 mois en matière de développement durable et d'éducation pour tous.

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document y afférent.

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
Le Maire,

MAIRIE DE CLAMECY (Nièvre)

Nicolas BOURDOUNE
Maire